



SNES Champagne-Ardenne

35-37, rue Ponsardin 51100 Reims

S3rei@snes.edu

STAGE DOCUMENTATION

Le jeudi 08 février 2018 à Reims, au SNES, de 9 h 30 à 17 h.

Stage animé par Élodie GÉAS, secrétaire académique SNES et secrétaire départementale de la FSU Marne et par Alice PETIT, secrétaire académique SNES

Au cours de ce stage, nous répondrons à toutes les questions que vous vous posez sur :

- Actualités de la profession, conditions de travail ;
- Revendications à défendre ;
- Et toute question que vous souhaitez voir aborder.

Le stage syndical est un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Chacun d'entre nous peut s'inscrire à 12 journées de formation syndicale dans l'année scolaire, il suffit d'en faire la demande. Le SNES participe aux frais de déplacements, essayez de vous grouper. Une participation de 9 euros vous sera demandée pour le repas (Lycée Libergier).

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 08 janvier 2018**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Nom, prénom

Établissement

à Madame la Rectrice

sous couvert de M/Mme. le Proviseur, Principal

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 08 février 2018 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Veillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations respectueuses.

Date et signature.

Merci de bien nous renvoyer le coupon ci-dessous pour des questions d'intendance.

Stage Documentation – jeudi 8 février 2018

Inscription au stage à retourner par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, par fax au 03 26 88 17 70 ou par mél : s3rei@snes.edu

Nom : Prénom :

Établissement :

Adresse personnelle :

Tél : Mél :

Prendra le repas de midi : oui non